


Informations de base	
2011/0804(NLE) NLE - Procédures non législatives Recommandation	Procédure terminée
Banque centrale européenne (BCE): nomination de Mario Draghi comme Président à partir du 1er novembre 2011 Subject 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON	Affaires économiques et monétaires	BOWLES Sharon (ALDE)	26/05/2011
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Affaires économiques et financières		REHN Olli	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/05/2011	Publication de la proposition législative	10057/2011	Résumé
07/06/2011	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/06/2011	Vote en commission		Résumé
16/06/2011	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0229/2011	
23/06/2011	Décision du Parlement	T7-0275/2011	Résumé
23/06/2011	Résultat du vote au parlement		
24/06/2011	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
24/06/2011	Fin de la procédure au Parlement		
01/07/2011	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/0804(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Recommandation

Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 283-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/7/06095

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE465.051	01/06/2011	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0229/2011	16/06/2011	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0275/2011	23/06/2011	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		10057/2011	17/05/2011	Résumé

Acte final	
Décision 2011/0386 JO L 173 01.07.2011, p. 0008	Résumé

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Mario Draghi comme Président à partir du 1er novembre 2011

2011/0804(NLE) - 17/05/2011 - Document de base législatif

Le Conseil a présenté au Conseil européen, conformément à l'article 283 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), une recommandation concernant la nomination de Mario Draghi comme Président de la Banque centrale européenne, avec effet au 1^{er} novembre 2011.

Par lettre du 20 mai 2011, le Conseil européen a consulté le Parlement européen sur cette recommandation, conformément à l'article 283, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE. Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne est également consulté.

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Mario Draghi comme Président à partir du 1er novembre 2011

2011/0804(NLE) - 23/06/2011 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Suite à l'audition, le 14 juin 2011, de Mario DRAGHI (IT) au cours de laquelle il a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen, ce dernier a adopté à scrutin secret, par 499 voix pour, 72 voix contre et 89 abstentions, une décision rendant un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer Mario DRAGHI en tant que président de la Banque centrale européenne, pour un mandat de 8 ans, à compter du 1^{er} novembre 2011.

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Mario Draghi comme Président à partir du 1er novembre 2011

2011/0804(NLE) - 24/06/2011 - Acte final

OBJECTIF: nomination du président de la Banque centrale européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2011/386/UE du Conseil européen.

CONTENU : la durée pour laquelle le président de la Banque centrale européenne, M. Jean-Claude TRICHET, a été nommé vient à expiration le 31 octobre 2011, et il est dès lors nécessaire de nommer un nouveau président de la Banque centrale européenne.

En conséquence, le Conseil européen s'est mis d'accord pour nommer M. **Mario DRAGHI**, comme nouveau président de la Banque centrale européenne, sachant qu'il remplit toutes les conditions énoncées à l'article 283, paragraphe 2, du traité.

M. Mario DRAGHI exercera son mandat pendant une durée de 8 ans, à partir du 1^{er} novembre 2011.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le 24/06/2011.